

## QUELLE POLITIQUE DE MIGRATION METTRE EN PLACE POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS?

Le présent exposé vise à explorer les relations entre la politique migratoire et les inégalités sociales au sein des pays d'émigration, au sein des pays d'immigration et entre les pays d'émigration et les pays d'immigration. Il se base sur une revue sommaire de la littérature.

### Au sein des pays d'émigration

Deux éléments essentiels : la question du brain gain ou du brain drain et la question des transferts de fonds et leur impact sur l'inégalité.

Ici, il faut tenir compte de plusieurs phénomènes ou mécanismes mis en évidence par les analyses scientifiques:

- 1) Ce sont généralement les classes moyennes qui migrent le plus : les plus pauvres y gagneraient le plus mais n'en ont pas la capacité tandis que les plus riches n'en retireraient pas assez pour être motivés à migrer. Plus le coût de la migration est faible, plus les pauvres peuvent migrer et plus la migration favorise l'égalité.
  - ⇒ Cela augmente les inégalités pauvres/classes moyennes et diminue les inégalités classes moyennes/riches.
- 2) Ceux qui migrent de manière légale ont plus de possibilités d'en tirer parti économiquement.
- 3) L'accès des migrants, en particulier des migrants pauvres, à une activité correctement rémunérée contribue à la réduction des inégalités dans le pays d'émigration. Cela pose la question de leurs droits (notamment en matière de droit de migrer, de droit au travail et de droit du travail).
- 4) Plusieurs analyses montrent que:
  - dans un premier temps, la migration est chère et difficile et est donc réservée à ceux qui en ont les moyens,
  - dans un second temps, l'augmentation du nombre de migrants favorise la baisse du coût de la migration (notamment parce que les compétences relatives à la migration se diffusent ou encore parce que les anciens migrants deviennent passeurs, ce qui réduit le prix du passage).
  - ⇒ Relation en U inversé entre taux de migration et inégalités (qui augmentent d'abord puis diminuent à fur et à mesure que le taux d'émigration croît).
- 5) Les migrants les plus riches ont souvent accès à une migration plus lointaine, plus rémunératrice, ce qui accroît les inégalités (en Albanie par exemple, on constate une stratification sociale de la migration : interne, vers la Grèce, vers le reste de l'UE, vers l'Amérique du Nord).
- 6) La migration peut améliorer la répartition des revenus entre travail et capital dans le pays d'émigration (en raison de la baisse de l'offre de travail et par la création d'autres sources de revenus pour les migrants et leur famille).

- 7) Les transferts de fonds permettent de compenser l'accès déficient au crédit et favorise l'investissement. Mais, ils peuvent aussi réduire l'incitation à travailler.
- 8) L'effet égalisateur de l'émigration dépend essentiellement de qui migre (les pauvres, les classes moyennes ou les riches) et donc, essentiellement, du coût de la migration. Plus ce coût est faible, plus les pauvres peuvent migrer et plus l'émigration favorise l'égalité.

### **Dans les pays d'immigration**

- 1) La main d'œuvre migrante est surtout complémentaire par rapport à la main d'œuvre autochtone.
- 2) la littérature récente montre un effet globalement positif tant sur les budgets sociaux que sur les marchés du travail des pays d'accueil du Nord.
- 3) L'immigration qualifiée réduit les inégalités salariales, notamment en réduisant l'écart salarial entre les travailleurs peu qualifiés et les travailleurs qualifiés. La migration non qualifiée a l'effet inverse mais améliore néanmoins la situation des travailleurs autochtones, en ce compris les moins qualifiés.
  - ⇒ Ceci pose la question de la reconnaissance des compétences des migrants et de leur enfermement dans des fonctions en-dessous de leur qualification.
  - ⇒ Ceci pose aussi la question du pouvoir de négociation des travailleurs qualifiés/travailleurs non qualifiés et donc des bases de ce pouvoir telles que droit en matière de séjour, de travail et de sécurité sociale et de syndicalisation (en particulier, les restrictions migratoires actuelles et les inégalités de droits entre migrants et non migrants favorisent une dérégulation de droit ou de fait qui, elle-même, contribue à l'accroissement de l'inégalité entre capital et travail).
  - ⇒ Ceci pose enfin la question de la possibilité qu'ont les migrants d'acquérir des compétences et donc, notamment, de la stabilité de leur séjour et de leur accès à l'instruction.
- 4) On constate une forte demande de travailleurs qualifiés (parfois au détriment des besoins des pays d'origine) et une contradiction entre les restrictions à la migration des peu qualifiés, d'une part, et les besoins de main d'œuvre de ce type, d'autre part. Ceci crée de la migration irrégulière.
- 5) Les migrants peuvent, en principe, jouer trois rôles sur le marché du travail : investisseur/entrepreneur, travailleur qualifié, travailleur non qualifié. Les politiques actuelles les maintiennent dans le dernier rôle (ce qui contribue à l'augmentation des inégalités), en raison notamment de :
  - l'accès restreint à l'accroissement ou à la reconnaissance des compétences,
  - l'instabilité et la limitation du séjour et donc l'impossibilité d'entreprendre,
  - l'accès limité au crédit,
  - l'obligation pour les migrants d'utiliser leurs ressources, notamment pour payer les passeurs, les marchands de sommeil, etc. (Les migrants ont des ressources mais ne peuvent pas les investir utilement),

- la mauvaise protection de la rémunération des migrants, résultant notamment des restrictions migratoires.

### **Entre les pays**

- 1) Les pays les plus pauvres sont caractérisés par un taux d'émigration global (tous niveaux de qualifications confondus) très faible mais un taux d'émigration de travailleurs qualifiés très élevé (cf. problème de la fuite du personnel médical subsaharien). Or, les études indiquent qu'il y a brain gain quand ce taux est faible et brain drain quand il est élevé (supérieur à 20%, taux dépassé dans les pays les plus pauvres).
- 2) Selon certaines études, une forte entrée de transferts de fonds peut contribuer à une appréciation de la devise nationale et donc à une perte de compétitivité. D'autres études contredisent ce résultat.
- 3) Les envois de fonds des migrants étant généralement assimilés à des revenus d'exportation, ils contribueraient à améliorer la note de solvabilité attribuée par les banques et les agences de notation, et permettraient ainsi aux pays récipiendaires de disposer d'un accès plus large et meilleur marché au crédit.
- 4) Les transferts de fonds jouent un rôle d'assurance, par exemple en cas de désastre écologique ou de crise économique.
- 5) Ils favorisent également la productivité et l'investissement.

### **Conclusions**

Une politique migratoire centrée sur la liberté de circulation et d'établissement et l'égalité effective des droits pourrait être un facteur d'égalisation tant au sein des pays d'émigration, au sein des pays d'immigration et entre les pays.

Dans les pays d'émigration:

- 1) La levée des restrictions réduit le coût de la migration et favorise la migration des plus pauvres.
- 2) Cette levée permet aussi au migrant et à sa communauté d'origine de mieux profiter de la migration (moins de dépenses de migration, rémunération mieux protégée, meilleures opportunités).

Dans les pays d'immigration:

- 1) Une plus grande égalité effective contrecarre la dérégulation et donc la détérioration de la répartition des revenus entre le capital et le travail.
- 3) Un meilleur accès aux droits et une plus grande stabilité du séjour contribuent à ce que les migrants puissent plus aisément jouer le rôle d'investisseurs/entrepreneurs ou de travailleurs qualifiés (et pas uniquement de travailleurs non qualifiés).

- 4) Une politique plus ouverte améliore la rémunération des migrants et donc leur contribution à la croissance économique, à l'emploi et aux finances publiques.
- 5) Mais l'immigration non qualifiée semble nuire à l'égalité. Une politique plus ouverte pourrait favoriser ce type d'immigration (effet négatif) mais aussi, notamment, décloisonner les migrants (ne pas les cantonner dans les fonctions peu qualifiées), mieux protéger leur rémunération, contrecarrer l'économie informelle et la dérégulation et favoriser la contribution économique des migrants (effets positifs).

Entre les pays :

Une politique ouverte favorise une migration favorable à l'égalité dans le pays d'émigration, égalité qui, d'après divers travaux, est elle-même facteur de développement économique.

Mais une telle politique migratoire doit être accompagnée/complétée par une politique sociale et économique visant à réduire ou supprimer la domination du facteur capital sur le facteur travail et à démocratiser l'économie. La réflexion menée ici doit donc s'inscrire dans un processus plus large, visant à une refonte en profondeur de notre société.

### Sources

Saskia Gent et Richard Black, Briefing « Migration and Inequality: Policy Implications », Oct. 2006 Development Research Center on Migration, Globalisation and Poverty.

Richard Black, Claudia Natali, Jessica Skinner, Equity and Development, World Development Report 2006, Background Paper « Migration and Inequality », Development Research Center on Migration, Globalisation and Poverty.

David Card, « Immigration and inequality » NBER Working paper series, WP 14683, National Bureau of Economic Research, jan 2009

Martin Kahanec Klaus F. Zimmermann, "International Migration, Ethnicity and Economic Inequality", IZA DP No. 3450, April 2008.

Stephen Castles, « Can Migration be an Instrument for Reducing Inequality? » Metropolis Conference Melbourne 8-12 October 2007

Frédéric Docquier, Hillel Rapoport, and I-Ling Shen, "Remittances and inequality: A dynamic migration model », CReAM Discussion Paper No 14/06.

El Mouhoub Mouhoud, "Migrations, transferts et inégalités Apports de travaux microéconomiques », Revue économique, 2010/6 (Vol. 61)

Flore Gubert, Thomas Lassourd, Sandrine Mesplé-Soms « Transferts de fonds des migrants, pauvreté et inégalités au Mali : Analyse à partir de trois scénarios contrefactuels, Revue économique, 2010/6 (Vol. 61)

Christian Ebeke, Maëlan Le Goff « Impact des envois de fonds des migrants sur les inégalités de revenu dans les pays en développement », Revue économique, 2010/6 (Vol. 61).